

Procès-Verbal de la 42^{ème} Assemblée Générale ordinaire de l'ASL tenue le mercredi 15 juin 2022 à la Société Nautique de Genève

ACCUEIL ET REMERCIEMENTS

Suzanne Mader, Secrétaire Générale, ouvre la 42^{ème} Assemblée générale de l'ASL par un mot d'accueil. En préambule, elle remercie, au nom de l'ASL, les personnes qui ont permis aux membres présents de visiter et découvrir la biodiversité de la lagune naturelle et la Maison de la Pêche attenantes à la plage des Eaux-Vives : Alexandre Wisard, directeur du service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche à l'Etat de Genève, Christian Meisser, directeur du bureau Viridis environnement, et Alexis Pochelon responsable de projet à l'ASL.

Elle salue et remercie de leur présence :

Marie-Pierre Berthier, Première adjointe de la commune de Nernier

Flore Seigneur, Maire-adjointe de la Commune de Lugrin

Giovanna Fanni, Présidente de la commission consultative des ports et Présidente de l'Association des propriétaires de Bateaux

Le Général André Mérola, de Thonon

Antoine Candela, Conseiller municipal d'Evian

Gilles Mulhauser, Directeur général de l'Office cantonal de l'EAU de l'Etat de Genève

Pierre Girod, Président de la Société Nautique de Genève

Alexandre Nickbarte-Mayer, secrétaire général de la Société Nautique de Genève

Yves Depraz, Président de l'APALLF

Suzanne Mader remercie Pierre Girod et la Société Nautique de Genève d'accueillir cette assemblée dans leurs locaux et lui passe la parole.

Pierre Girod remercie l'ASL de son travail pour la protection du Léman et félicite Jean-Bernard Lachavanne pour ses 42 ans de Présidence ; il offre un livre sur les 150 ans de la SNG.

Gilles Mulhauser, Directeur général de l'Office cantonal de l'eau de l'Etat de Genève, prend ensuite la parole pour féliciter, lui aussi, Jean-Bernard Lachavanne du travail accompli et lui offre du vin bio de la République de Genève.

Au tour de Jean-Bernard Lachavanne de s'adresser aux personnes présentes. Il rappelle en quelques mots l'évolution de l'ASL, remercie les collaborateurs, bénévoles et donateurs, ainsi que son successeur, Pascal Mulattieri, qu'il se réjouit de voir reprendre le flambeau.

INTRODUCTION

Jean-Marcel Dorioz, vice-président de l'ASL commente l'état du Léman et rappelle sa classification parmi les grands lacs. Il souligne qu'aujourd'hui, bien que certains problèmes soient « sous contrôle », le Léman doit être considéré comme convalescent plutôt que guéri. Il insiste sur l'importance de maintenir les efforts pour préserver le bon état actuel du lac car de nouvelles problématiques apparaissent, liées notamment à des usages nouveaux, à des cocktails de micropolluants ainsi qu'à des pressions liées aux changements climatiques.

PARTIE STATUTAIRE conduite par Jean-Marcel Dorioz, vice-président

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 23 septembre 2021

Le procès-verbal de la 41^e Assemblée, qui s'est tenue à Préverenges le 23 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT D'ACTIVITES DE L'EXERCICE 2021

Comme par le passé, l'ASL a développé en 2021 des actions dans divers domaines dans le but de promouvoir les mesures de protection en faveur du Léman et des rivières de son bassin versant.

L'ASL développe ses activités dans le cadre d'une réflexion plus large « type développement durable » prenant en compte non seulement les aspects environnementaux, mais aussi les aspects socio-économiques des problématiques liées à l'eau. Celles-ci sont organisées dans deux axes principaux :

- Des actions de sensibilisation et d'information relatives aux enjeux liés à la pollution et à la protection des eaux, en particulier des jeunes,
- Des actions concrètes sur le terrain qui intègrent, chaque fois que c'est possible, une part de participation citoyenne.

La finalité est de satisfaire les besoins actuels des habitants de la région lémanique (eau potable, biodiversité, pêche professionnelle et loisirs) sans porter préjudice à ceux des générations futures.

Les activités réalisées durant l'année sont présentées par les collaborateurs et collaboratrices en charge des projets.

Pour les détails, voir le rapport d'activités 2021 disponible sur le site internet www.asleman.org

3. RAPPORT DU TRESORIER DE L'ASL ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2021

Max Rien, trésorier, présente en détail les comptes de l'ASL pour l'exercice 2021. Cette année, ils présentent un excédent de recette de CHF 81'639.68.

Les donateurs de l'année 2021 sont vivement remerciés.

Monsieur Paul Bagnara, vérificateur, lit ensuite le rapport des vérificateurs de comptes, certifiant que les comptes 2021 sont conformes et le bilan 2021 exact.

Pour les détails, voir le rapport d'activités 2021 disponible sur le site internet www.asleman.org

4. DISCUSSION ET VOTE DES RAPPORTS, DECHARGE DU COMITE

Les comptes 2021 et les rapports sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne donc décharge au Comité.

5. PROJETS ET PERSPECTIVES D' ACTIONS POUR 2022-23

Poursuite de tous les projets en cours tels que décrits en pages 42 du rapport d'activités 2021 ainsi que Net'Léman, l'action de sensibilisation contre les mégots et l'auto-saisine du Forum Grand-Genève.

6. PRESENTATION DES MEMBRES EN VUE DE L'ELECTION DU NOUVEAU COMITÉ DE L'ASL POUR 2022-2023

Tous les membres sortants se proposent de continuer leur mission. Monsieur Serge Stoll, physico-chimiste en sciences de l'eau, se présente comme nouveau membre du comité.

Jean-Bernard Lachavanne quitte la présidence après avoir assuré cette fonction durant 42 ans. Le comité a choisi Pascal Mulattieri comme nouveau Président qui est applaudi par l'assemblée. Il prend la parole pour se présenter et remercier Jean-Bernard Lachavanne de la confiance qu'il lui témoigne et du travail effectué pendant ses 42 ans de présidence.

7. ELECTIONS

Les candidats au Comité 2022-2023 sont applaudis et élus à l'unanimité :

<u>Président</u>	
Pascal MULATTIERI	Biologiste et plongeur scientifique ; Bernex, Genève
<u>Président d'honneur</u>	
Jean-Bernard LACHAVANNE	Hydrobiologiste-écologue; Confignon, Genève
<u>Vice-Président</u>	-
Jean-Marcel DORIOZ	Agronome ; Publier-Evian, Haute-Savoie
<u>Trésorier</u>	-
Max RIEN	Expert-comptable ; Sciez, Haute-Savoie
<u>Membres</u>	-
Marc BERNARD	Ingénieur en chimie des eaux ; Bramois, Valais
Julien BOUCHER	Ingénieur en environnement ; Lausanne, Vaud
Gabrielle CHIKHI-JANS	Lic. Sciences sociales ; Genève
Alain GAGNAIRE	Ingénieur, informaticien ; Thonon-les-Bains, Haute-Savoie
Claude GANTY	Géologue ; Genève
Bernard GAUD	Economiste ; Mies, Vaud
Jean-Pierre GRAZ	Avocat ; Genève
Julie GRELOT	Biologiste ; Chavornay, Vaud
Raphaëlle JUGE	Biologiste-écologue ; Chêne-Bougeries, Genève
Daniel OSSENT	Informaticien ; Conches, Genève
Damien ROBERT-CHARRUE	Ingénieur en Gestion de la Nature ; Genève
Paul ROUX	Ingénieur ; Thonon-les-Bains, Haute-Savoie
Agathe SCHUTZLE	Biologiste-écologue ; St-Genis-Pouilly, Ain
Serge STOLL	Physico-chimiste en sciences de l'eau ; Versoix, Genève
David THELER	Géographe ; Miège, Valais
Laurent VALLOTTON	Biologiste, ornithologue ; Genève

Election des vérificateurs des comptes 2021 : Messieurs Paul Bagnara et Jacques Rey acceptent d'assumer à nouveau cette fonction. Les deux candidats sont élus à l'unanimité ainsi que Madame Christine Revaz, suppléante.

8. DIVERS

En guise de clôture de la séance, Jean-Bernard Lachavanne reçoit en cadeau un Livre d'or souvenir ainsi qu'une affiche personnalisée du dessinateur Exem.

La séance est levée à 20h30 et tout le monde est invité à déguster un cocktail dînatoire.



Pascal Mulattieri
Président



Jean-Bernard Lachavanne
Président d'honneur



Jean-Marcel Dorioz
Vice-Président

